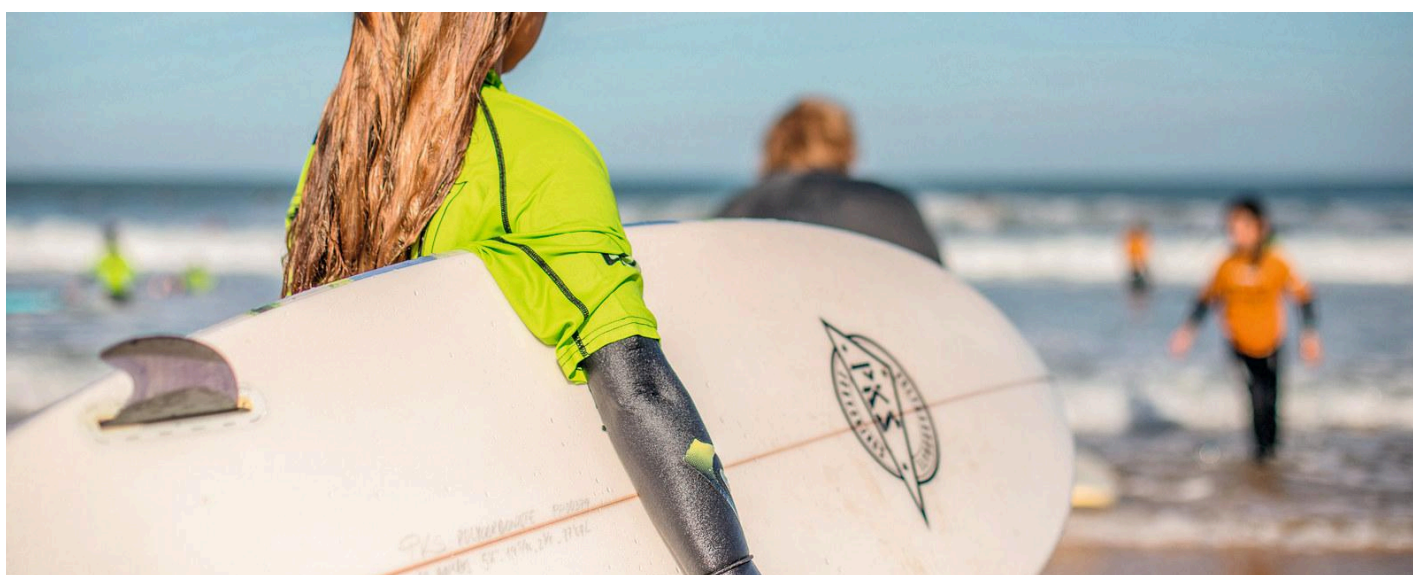


Classe de mer - Séjour accompagnant non encadré - 18/64 ans - 4 jours

Niolon - Marseille - Méditerranée

Découvrez la plongée et l'environnement du parc marin de la côte bleue !



VOTRE SÉJOUR EN BREF

La calanque de Niolon bénéficie d'une implantation privilégiée à l'abri du mistral. Le centre est situé dans la calanque, au bord de l'eau, au cœur du parc marin de la côte Bleue qui poursuit des objectifs d'étude, de sensibilisation du public, de protection du milieu marin, de gestion des ressources de pêche...

4 jours / 3 nuits

LES + DU SÉJOUR

- ◆ Un programme 100% mer
- ◆ Une belle introduction à la plongée accessible à tous les niveaux grâce au départ du bord
- ◆ Centre de plongée de renommée : 1er centre créé en France
- ◆ Au cœur des calanques avec une vue époustouflante sur Marseille et la mer Méditerranée. 3 terrasses ouvertes sur la Calanque
- ◆ LE PROJET PÉDAGOGIQUE UCPA : Développer l'autonomie / Etre acteur de lien social / Accroître son bien être / Habiter l'espace de manière responsable

VOTRE CONTACT

Niolon
18, chemin de la Batterie

04 91 46 99 85

Le Rove
07 62 65 42 89
niolon@ucpa.asso.fr

LES FORMALITÉS

ADMINISTRATIVES

APIS

DE SANTÉ

VOTRE SÉJOUR

DESCRIPTIF

La calanque de Niolon bénéficie d'une implantation privilégiée à l'abri du mistral. Le centre est situé dans la calanque, au bord de l'eau, au cœur du parc marin de la côte Bleue qui poursuit des objectifs d'étude, de sensibilisation du public, de protection du milieu marin, de gestion des ressources de pêche...

4 jours / 3 nuits

VOTRE ARRIVÉE

Le déroulement de ce programme est donné à titre indicatif.

Il peut subir des modifications ou des aménagements en fonction des critères techniques, des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques.

INFORMATION PLONGEE :

Accessible à tous les niveaux grâce à un départ sécurisé depuis le bord de la calanque abritée du mistral.

Le séjour est construit de manière à établir une progression dans la pratique de la plongée.

Dans un premier temps, nos moniteurs proposent une première mise à l'eau en scaphandre, puis le lendemain un baptême de plongée est prévu pour la première immersion.

Enfin, le reste du séjour est dédié à l'acquisition des bases de la plongée et à l'exploration sous-marine, et la découverte environnementale par le biais de la randonnée palmée, le kayak et l'intervention d'une association locale pour mieux comprendre les enjeux écologiques et climatiques.

JOUR 1

MATIN

> Possibilité d'arrivée à 8h et petit déjeuner

> Arrivée entre 10h et 11h

> Accueil et réunion d'information (présentation des lieux, de l'équipe, du planning de la semaine)

> Installation dans les chambres

MIDI

> Déjeuner

APRES MIDI

> Séance activité

SOIREE

> Soirée Libre

AU JOUR LE JOUR

Planning de la journée type durant la semaine

8h-9h Petit déjeuner

9h30 Temps libre - préparation

9h30-12h Activités (variable selon le temps de pratique, de trajets)

12h-13h Déjeuner (selon le site et le nombre de participants, 2 services peuvent être proposés)

13h-14h Temps calme

14h-16h Activités (selon le temps de pratique, de trajets)

16h30 Goûter

17h-18h Temps libre + douches

19h-20h Diner (selon le site et le nombre de participants, 2 services peuvent être proposés)

20h30-22h Selon planning soirée libre ou animation de soirée ou mise à disposition de matériel.

VOTRE DÉPART

DERNIER JOUR

MATIN

> Activités

> Debrief fin de stage

> Restitution des chambres

MIDI

> Déjeuner

> Départ 14h + collation à emporter

À PROPOS DU SÉJOUR

LE NIVEAU

Découverte pays

Tous niveaux

Des stages ouverts à tous les niveaux, que vous soyez débutant ou expert.
Suivant les stages, possibilité de groupes de niveaux.

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL

Vêtements et équipement personnel à amener

1 gourde, 1 ou 2 pulls chauds, 1 K-way, linge de corps de rechange, 1 pyjama ou chemise de nuit, 1 casquette ou 1 bob, 1 paire de chaussures légère de marche, 1 paire de vieilles tennis pour les activités nautiques, des lunettes de soleil filtrant les UV (avec cordon), 1 crème solaire haute protection, 1 stick pour les lèvres, 1 serviette de bain, 1 trousse de toilette complète, 1 serviette de toilette, 1 gant de toilette, 1 maillot de bain.

Hébergement

Météo

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT FOURNI PAR L'UCPA

L'équipement sportif peut être fournis sous condition :

- ↳ de disponibilité du matériel
- ↳ de niveau requis pour l'utilisation en autonomie
- ↳ de pratique en proximité du groupe pour pouvoir garantir votre rôle de coordinateur / médiateur auprès des élèves en soutien de nos équipes encadrantes

L'ENCADREMENT

IMPORTANT :

> Pour tous les programmes contenant des activités aquatiques, les élèves doivent disposer à minima du pass nautique.

S'il n'a pas pu être réalisé en amont du séjour, merci de vous rapprocher de notre équipe.

↳ ENCADREMENT :

Toutes nos séances d'activités sont encadrées par des moniteurs sportifs qualifiés conformément à la réglementation en vigueur avec un ratio d' 1 moniteur pour 8 à 12 élèves en moyenne selon l'activité pratiquée. Les professeurs accompagnants ne sont pas intégrés dans notre ratio d'encadrement seul les élèves bénéficient de l'enseignement sportif.

↳ ROLE DES ACCOMPAGNATEURS :

> Durant les activités sportives : Un brief en début de semaine sera planifié avec les professeurs pour définir leurs participations actives au bon déroulement des séances (pratique avec le groupe, trajets, démarches d'urgence, surveillance générale...). Le professeur d'EPS délègue sa responsabilité au moniteur durant l'encadrement.

> Durant les temps collectifs ou calmes : l'équipe enseignante assure l'encadrement de vie quotidienne et le respect des espaces UCPA

L'HÉBERGEMENT

Une partie des hébergements ont été rénovés pour l'été 2026. Vous retrouverez cette saison:

Bungalows rénovés:

- 2 bungalows 2 places
- 30 bungalows 4 places
- 1 bungalow 6 places
- 1 bungalow 8 places

Les chambres possèdent des liseuses et prises électriques pour chaque lit, des placards de rangement, salle d'eau et WC.

CONDITIONS DE STAGE

✔ Inclus

- ◆ HÉBERGEMENT : en chambres collectives élèves et chambres collectives accompagnateurs (libération des chambres le dernier jour dans la matinée)
- ◆ PENSION COMPLÈTE : du petit déjeuner Jour 1 au déjeuner du dernier jour + collation
- ◆ ENCADREMENT SPORTIF : selon programme
- ◆ PRÊT DU MATÉRIEL SPORTIF
- ◆ ANIMATIONS : Nous mettons à votre disposition des espaces collectifs et/ou du matériel pour réaliser vos animations. Apprentissage de notions transverses environnementales dans la pratique sportive par nos moniteurs.
- ◆ ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

✘ Non inclus

- ◆ Les frais de dossier (supplément obligatoire)
- ◆ Le kit linge de toilette : serviettes, savon, gel douche, shampoing, sèche cheveux
- ◆ Les boissons : café, thé, sodas...

Certains Bungalows seront rénovés pour l'été 2027:

- 3 bungalows 2 places avec WC et douches collectifs

- 3 bungalows 6 places avec salle d'eau et WC

LA RESTAURATION

Une restauration à votre rythme

Chaque jour, nos équipes vous accueillent autour de buffets, variés et équilibrés, préparés avec soin et en privilégiant les produits frais.

Au menu :

Buffet bar à salades : crudités, légumes cuits, légumineuses, salades composées, féculents, sources de protéines, accompagnements, ainsi qu'un large choix de vinaigrettes et d'assaisonnements à composer soi-même.

Buffet chaud : poisson, viande, légumes, féculents et alternative végétale.

Buffet de desserts & fromages : fruits frais, laitages, pâtisseries et plateau de fromages.

Chacun est libre de composer son repas selon ses envies et ses besoins.

Conditions de pension

La pension complète est assurée du petit déjeuner du premier jour au déjeuner du dernier jour.

Le jour du départ, une collation à emporter vous sera remise (non considérée comme un repas et non consommable sur le village).

Si vous n'avez pas choisi l'option dîner du dernier soir, merci de prévoir une solution de restauration pour votre trajet retour.

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ACCÈS AU SITE

Vous venez en voiture

Autoroute Paris / Marseille, sortie Gignac sur la A55 de Marseille à Fos, puis le Rove et Niolon.

De Bordeaux : prendre l'autoroute Bordeaux / Toulouse / Marseille, sortie le Rove sur la A55 de Fos à Marseille.

Vous venez en train

Le centre UCPA est situé à 100 m de la gare SNCF de Niolon. La ligne TER pour se rendre à Niolon de Marseille est la ligne "Marseille/Miramas". Attention aux horaires pour arriver dans les créneaux d'accueil sur le centre.

Vous venez en avion

L'aéroport de Marseille Provence est à 20 km du centre. Transfert en taxi uniquement, pas de transport public, ni de navette centre.

LES INFOS PRATIQUES

PLANNING

Les horaires indiqués sur votre contrat sont ceux déterminés par le programme sportif.

Vous ne pouvez prétendre à un remboursement des activités si vos horaires d'arrivée et de départ ne respectent pas ces indications.

IMPORTANT :

Pour tous les programmes contenant des activités aquatiques, les élèves doivent disposer du pass nautique.

S'il n'a pas pu être réalisé en amont du séjour, merci de vous rapprocher de notre équipe.

CERTIFICAT DE NON CONTRE INDICATION A LA PLONGEE obligatoire. Il peut être délivré par le médecin de famille.

A DISPOSITION

Le village sportif dispose d'espaces conviviaux et propose également des activités sur place pour que vos élèves se retrouvent après le sport : volley ball, ping pong, pétanque.

> Piscine

> Tennis

↳ PENSONS A L'ENVIRONNEMENT :

Demander à vos élèves de se munir d'une gourde pour le séjour

↳ A L'UCPA, CHACUN PARTICIPE :

A votre arrivée, un kit de draps est fourni, chacun fait son lit.

Au restaurant, chacun se sert, débarrasse et nettoie sa table.

A la fin du séjour, chacun rafraîchit sa chambre et dépose les draps dans les bacs prévus à cet effet.

↳ BAR :

Durant l'accueil des séjours scolaires et/ou en mixité avec les colonies de vacances, le bar ne propose pas d'alcool aux enseignants et nos équipes ne pourront vous proposer que des softs, cafés ou thés.

Si le village sportif UCPA est en accueil mixte scolaire /adulte, l'offre de bar est donc adaptée. La réglementation Française n'autorise pas de délivrer de l'alcool au moins de 18 ans.

↳ PLANNING

> Les horaires indiqués dans les rubriques "jour d'arrivée" et "jour de départ" sont déterminants pour garantir le bon déroulement de votre programme.

> Organisation du groupe : Si vous effectuez des aménagements sur les horaires d'arrivée et/ou de départ entraînant une arrivée tardive ou un départ prématuré, l'UCPA ne reportera pas ou ne remboursera pas la ou les séance(s) non effectuée(s).

Dans l'hypothèse où l'organisation du transport est effectuée directement par le groupe, sachez que l'UCPA n'a pas vocation

à héberger le transporteur au sein de la structure d'accueil du groupe. L'hébergement du transporteur ne sera donc nullement assuré par l'UCPA.